



NEW GALSEN

!

LA BATAILLE CONTINUE POUR L'ÉMERGENCE CITOYENNE ET LA
REFONDATION INSTITUTIONNELLE

NEW GALSEN

Numéro 01

JANVIER 2018

DANS CE NUMERO

ÉDITORIAL : UN POUVOIR ESSOUFLÉ ET UNE OPPOSITION SANS PROJET ALTERNATIF

A quelques encablures de la fin d'un mandat illicitement prolongé, le pouvoir de Benno Bokk Yakaar est ratrépé par tous ses mensonges et reniements. Fonctionnaires, ouvriers et paysans réclament tous la matérialisation de promesses électoralistes ou l'application d'accords dûment paraphés par des Ministres de la République. Cela donne lieu à une crise sociale sans précédent, dont le dénouement risque de se heurter à l'état désastreux des finances publiques. Par ailleurs, le Président de la République fait face à une fronde des magistrats, qui rend d'autant plus incertaine l'issue de la cabale, que lui et le secrétaire général du parti socialiste ont orchestrée contre le maire de Dakar.

Alors que tout indique que nos gouvernents se trouvent face à une impasse politique, le peuple peine à entrevoir, du côté de l'Opposition, un projet alternatif cohérent.

SOMMAIRE



Faut-il réformer la CMU ?
N° de page 2



Ordre, éthique et bonne
gouvernance
N° de page 7



Pour une véritable alternative en
2019
N° de page 4



Khalifa Sall, un rival encombrant
N° de page 8

Faut-il réformer la CMU ?

Par Dr Mohamed Lamine LY

L'espoir d'une meilleure accessibilité des services de santé, suscité par l'initiative de la couverture maladie universelle (CMU), est en train de fondre comme beurre au soleil, à cause d'une absence manifeste de réactivité et de prospective de la part de nos autorités étatiques. En effet, ces derniers temps, diverses personnalités dont des administrateurs de mutuelles, des syndicalistes, des directeurs d'établissements publics de santé, des médecins-chefs et infirmiers-chefs de poste se plaignent de graves dysfonctionnements dans la mise en œuvre de la CMU (retards des subventions ou arriérés de paiement des factures...).

La première question, qui se pose alors, est celle de savoir, comment mettre en œuvre un programme de CMU qui, rappelons-le, entre dans le cadre du financement de la Santé, sans moyens financiers. Cette situation est d'autant plus regrettable que les autres sources de financement comme les fonds de dotation logés dans les collectivités locales et les allocations de l'Etat central, dont la répartition est loin de répondre à des critères pertinents, sont le plus souvent insuffisantes et peinent à parvenir aux structures sanitaires.

DES STRUCTURES SANITAIRES DE MOINS EN MOINS ACCESSIBLES



L'insuffisance des dotations budgétaires étatiques fait reposer le fonctionnement des structures sanitaires, principalement, sur la participation financière des populations à l'effort de santé. Cela induit une modification de la structure de financement de notre système sanitaire avec une prééminence des fonds privés provenant essentiellement des ménages et des contributions mises à disposition par les Partenaires Techniques et Financiers. Cette situation déplorable de sous-financement a plusieurs conséquences :

- La majoration des tarifs des prestations ainsi qu'une politique de recouvrement agressif dans la quête désespérée de ressources financières pour suppléer aux défaillances de l'Etat central,
- Une spirale d'endettement auprès des fournisseurs, qui finit par aboutir à une perte de solvabilité aggravée par le fait

que les maigres ressources disponibles sont accaparées par une masse salariale démesurée couplée à un système indemnitaire coûteux,

- La détérioration de la qualité des soins à cause d'innombrables ruptures de services dues à diverses raisons (équipements en panne par défaut de maintenance, déficit de ressources humaines, non-disponibilité de médicaments, de consommables...).

Tout cela a pour résultat, la perte d'attractivité des structures publiques, qui finissent par être délaissées au profit de cabinets médicaux luxueux et de cliniques huppées.

UN MOUVEMENT MUTUALISTE ENCORE EMBRYONNAIRE

La principale difficulté rencontrée par l'assurance-maladie communautaire censée assurer la protection sociale des couches les

plus démunies, est le déficit d'appropriation par les populations, des principes de base du mouvement mutualiste (solidarité, participation démocratique, autonomie et liberté...).

Il y a également une tendance à vouloir faire des mutuelles, des auxiliaires du programme de la CMU, de les instrumentaliser à des fins politiciennes et clientélistes, au lieu de respecter leur autonomie. Cela conduit au non-respect de certaines étapes pour la mise en place des mutuelles, (information, sensibilisation et diagnostic communautaire, comité d'initiative, étude de faisabilité, collaboration avec les structures de soins, assemblée générale constitutive...).

Par ailleurs, la crédibilité et l'efficacité des mutuelles sont affectées par la multiplicité des mécanismes d'assurance-maladie, dont certaines sont directement gérées par les administrations sanitaires (politiques de gratuité au profit des enfants de 0-5 ans, des femmes enceintes éligibles aux césariennes et des personnes âgées), tandis que d'autres sont spécifiques à certaines couches (élèves). On a parfois l'impression, que les décideurs politiques sont davantage obnubilés par le désir d'user d'artifices pour gonfler les taux de couverture administrative, en fixant des objectifs irréalistes (75% en 2017), que par le souci rendre la protection sociale plus effective et de l'élargir, dans un deuxième temps.

LEADERSHIP DÉFICIENT ET MAL-GOUVERNANCE, DES OBSTACLES À LA CMU



Lors du forum du financement de la Santé tenu en novembre 2017, le Chef de l'Etat a touché du doigt un aspect important dans le cadre de la problématique de la CMU. Il s'agit de la séparation des fonctions de prestataire et d'acheteur, toutes deux encore dévolues au Ministère en charge de la santé, qui assure la tutelle directe des structures sanitaires et celle de l'Agence de Couverture Maladie Universelle.

Pour améliorer la gouvernance sanitaire, il faut desserrer l'étreinte des puissants lobbies, (allant des groupes de pression des agents de santé aux mandarins universitaires, en passant par les industries pharmaceutiques), qui privilégient, très souvent, leurs intérêts particuliers, souvent mercantilistes, par rapport à l'intérêt général et au bien-être des usagers des services de santé. Le gouvernement doit, par ailleurs, veiller à ce que les programmes et projets mis en œuvre par les PTF correspondent à nos priorités nationales.

Le niveau élevé de corruption au sein du système sanitaire est le plus grand obstacle à

l'efficacité des services de santé. Il s'y ajoute, que dans la situation actuelle, les structures sanitaires reçoivent, en règle générale, des financements, sans obligation de résultats. Nous aimerais, à ce niveau, citer le remboursement des soins délivrés par les structures sanitaires, selon des prestations à l'acte, avec production de factures acheminées vers l'Agence de Couverture Médicale Universelle, en l'absence d'un système de vérification digne de ce nom.

C'est dire qu'il faut aller vers le financement basé sur les résultats avec la signature de contrats de performance avec les structures de soins (postes et centres de santé, établissements publics de santé), sous l'égide des autorités sanitaires, dans le cadre de comités multisectoriels. Ces derniers pourraient alors prendre en charge la vérification objective et impartiale des prestations offertes par les techniciens ainsi que le niveau d'atteinte des indicateurs sanitaires.

Selon Dr Tedros, Directeur général de l'OMS : « Parvenir à une couverture sanitaire universelle en assurant la sécurité financière des patients est fondamental pour atteindre les objectifs sanitaires des Objectifs de développement durable (ODD). C'est dire qu'au-delà des taux de couverture élogieux (47%), à forte connotation électoraliste, il s'agit plutôt de s'interroger sur les retombées positives de ce programme sur la vie des citoyens sénégalais.



POUR UNE VÉRITABLE ALTERNATIVE EN 2019 ! Par Nioxor Tine

Après une année de tourments infligés au peuple laborieux, de gouvernance exécable, d'instrumentalisation de la justice, de violations graves des normes démocratiques, notre pays s'achemine - si les choses restaient en l'état - vers une période pré-électorale lourde de menaces pour la paix civile.

UNE RUPTURE UNILATÉRALE DU CONTRAT DE CONFIANCE

2017 a également été l'occasion de confirmer la rupture unilatérale par le chef de l'Etat du contrat de confiance conclu avec le peuple sénégalais. Cela a abouti à la non-tenue de l'élection présidentielle prévue en février dernier et au sabotage du processus de refondation institutionnelle, comme conséquences de la tragi-comédie référendaire du 20 mars 2016. Nous avons affaire à un régime en perte de légitimité, qui

aura du mal à rempiler en 2019, à moins de confisquer, une nouvelle fois, le suffrage populaire, comme cela a été le cas lors des dernières législatives.

Sur le plan de la gouvernance politique, les citoyens sénégalais sont habités par un profond malaise du fait des scandales récurrents dans lesquels des militants et proches du Chef de l'Etat sont cités. Les organisations de la société civile sont loin d'être rassurées par l'implication suspecte du frère du président dans la gestion de nos nouvelles ressources pétrolières et gazières, sans parler des forts relents de népotisme qui entourent sa nomination à la Caisse de Dépôts et de Consignation.

Ces pratiques peu vertueuses ont eu raison du processus de reddition des comptes, qui s'est transformé en redoutable arme pour liquider des adversaires politiques.

UNE DEMANDE SOCIALE PLUS FORTE QUE JAMAIS

Se drapant du manteau usurpé d'Etat social, notre gouvernement vient de décréter, 2018, année sociale avec de manifestes arrière-pensées électoralistes. Mais il est de plus en plus évident aux yeux des citoyens sénégalais, que la trame de fond de cette politique prétendument sociale, est constituée d'effets de manche et de saupoudrage électoraliste.

Le coup de tonnerre de la panne de l'unique appareil de radiothérapie dont disposait notre pays est un exemple typique du hiatus entre les discours dithyrambiques sur les progrès fulgurants en matière de politique sanitaire et la grande misère dans laquelle se débattent nos structures sanitaires.

La couverture maladie universelle que certains assimilent de plus en plus à une catastrophe médicale universelle a fini de plomber le fonctionnement des structures sanitaires à cause des arriérés de paiement des factures échues, non honorées depuis plus d'un an. La situation n'est guère meilleure pour les mutuelles de santé auxquelles l'Etat a promis des subventions qui tardent à être décaissées. Rien d'étonnant alors, dans ce contexte délétère, qu'on puisse assister à des drames tels que celui dont a été victime l'infortunée Aïcha Diallo, à l'hôpital de Pikine, au mois d'Octobre dernier. Tant que la politique socio-sanitaire sera sous-tendue par

des préoccupations politiciennes et populistes, on ne réussira qu'à désarticuler davantage le système sanitaire souffrant déjà d'un manque notoire de cohérence.

Quant aux bourses de sécurité familiale, elles ont été utilisées comme armes de chantage contre nos braves paysans, à l'occasion des dernières législatives. Leur extension à 100.000 nouveaux ménages renseigne sur l'accentuation de la pauvreté dans notre pays et l'absence de perspectives d'autonomisation des couches vulnérables.

Par ailleurs, dans le domaine de l'éducation, la grand-messe constituée par le Grand Prix du Chef de l'Etat pour l'Enseignant ne réussira pas à faire oublier la persistance du dilatoire face aux revendications des enseignants et les désastreuses fuites constatées cette année, lors des épreuves du baccalauréat, symptomatiques d'une mal-gouvernance endémique dans ce secteur. Enfin, les quelques succès du PUDC montés en épingle n'arrivent pas à masquer l'immense gap dans l'accès aux services sociaux de base.

UNE JUSTICE INSTRUMENTALISÉE

Durant cette année 2017, on a également assisté à une offensive en règle contre le maire Khalifa Sall et ses amis, dont les relations avec la direction du parti socialiste se sont détériorées depuis les événements du 05

mars 2016 ayant abouti au vote négatif au référendum du 20 mars 2016.

Lors des élections au HCCT, en septembre 2016, le mouvement animé par le maire de la capitale a confirmé sa suprématie dans le département de Dakar et s'est même lancé dans un processus d'extension aux autres régions du Sénégal (Saint-Louis, Tambacounda...). Devant cette force montante, qui constituait une menace potentielle pour eux, le groupe dirigeant du parti socialiste et la Coalition Benno Bokk Yakaar, ont montré toutes leurs limites, en s'appuyant sur la Police d'Etat et des béquilles judiciaires, en lieu et place d'une riposte politique. C'est ainsi que Khalifa Sall et ses collaborateurs furent embastillés à Rebeuss. Au-delà des arrestations arbitraires de nombreux hommes politiques du parti démocratique sénégalais et de Taxawu Senegaal depuis l'accession du président Macky au pouvoir, la mainmise de l'Exécutif sur le pouvoir judiciaire est attestée par la complicité flagrante du conseil constitutionnel dans le sabotage des dernières législatives et les débats houleux lors du récent colloque de l'Union des Magistrats du Sénégal (UMS) sur l'indépendance de la Justice. S'y ajoutent les bisbilles au sein de la Coalition au pouvoir

portant sur les montants recouvrés par l'Etat, lors de la traque des biens mal acquis, qui a fini d'être complètement décrédibilisée.



DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES SABOTÉES

La défiance populaire majeure contre le pouvoir yakaariste constatée lors du référendum de mars 2016, qui s'était traduite par un faible taux de participation, a été mal vécue par les dirigeants de la Coalition Benno Bokk Yaakar.

Ils n'hésiteront pas à mettre en cause le fichier qui, selon eux, comportait un important stock mort, ce qui a été infirmé par les inscriptions massives enregistrées dans le nouveau fichier électoral. Les ténors de la Coalition présidentielle ne pouvaient concevoir une défaite électorale à ces législatives, synonyme d'une cohabitation, qui risquait de leur être fatale. C'est ainsi qu'ils élaborèrent une stratégie de manipulation du processus électoral avec une distribution sélective des cartes dans leurs fiefs électoraux, tout en empêchant les jeunes électeurs de voter (rétention).

Face au dévoiement du processus électoral, à la pesante chape de plomb et à l'atmosphère délétère au niveau de l'arène politique, les partis d'Opposition les plus représentatifs se fixèrent l'objectif politique d'imposer la cohabitation à Benno Bokk Yakaar, objectif largement à leur portée, comme on pourra le constater, à posteriori, au vu des résultats définitifs des élections législatives. Mais la grande Coalition dénommée Manko Wattu Senegal, finira par imploser, à cause de tiraillements ayant trait à la tête de liste nationale.

UNE ACTION POLITIQUE LOIN D'ÊTRE DÉSINTÉRESSÉE

Ces dissensions au sein de l'Opposition sont révélatrices d'une des tares majeures de la classe politique sénégalaise consistant à mettre en place des coalitions ne reposant sur aucun socle programmatique solide, mais plutôt sur une philosophie de partage de priviléges et de prébendes. En outre, le foisonnement de listes lors des législatives a occasionné une absence de lisibilité du jeu politique, gênant considérablement la perception des enjeux sociopolitiques. Tout se passe, comme si l'écrasante majorité des acteurs politiques - de la majorité ou de l'opposition - cherchaient à s'affranchir de tout véritable contrôle populaire, afin de

conduire des politiques publiques tournées essentiellement vers les desiderata du Capital étranger et contraire aux intérêts bien compris des masses populaires.

De fait, on note une distanciation progressive entre démocratie électorale et lutte pour les droits économiques et sociaux du peuple laborieux. Avec la complicité des élites politiques, surtout celles se réclamant de la gauche, les centrales syndicales et les syndicats de branches se laissent endormir par de prétendus pactes de stabilité sociale, qui les plongent dans une léthargie profonde. Leurs plateformes, qui se désintéressent du sort des masses populaires et du devenir de la Nation, sont essentiellement caractérisées par le corporatisme et le réformisme. Les secrétaires généraux paradent dans les conseils d'administration, le conseil économique, social et environnemental ou celui du dialogue social...La collaboration de classes est privilégiée par rapport à la défense des intérêts matériels et moraux des simples travailleurs.

Une autre régression majeure observée sur la scène politique est l'indifférence croissante de certaines forces politiques et de la société civile, aux questions de sauvegarde des intérêts populaires face au rouleau compresseur des grands projets présidentiels

(autoroute Diamniadio, AIBD, TER, Illa Touba), voire une tendance à justifier des mesures antisociales et antipopulaires (déguerpissements tous azimuts, expropriation).

QUELLES PERSPECTIVES POUR UNE VÉRITABLE ALTERNATIVE EN 2019 ?

Le discrédit croissant qui affecte l'élite politico-syndicale de notre pays et qui n'épargne pas les organisations de la société civile contraste avec la popularité croissante des forces religieuses, aussi bien celles d'obédience confrérique que celles incriminées - à tort ou à raison - dans des projets terroristes.

Pouvoir et opposition (hormis les forces politiques gravitant autour de Sam Li Ñu Bokk) ont en commun d'occulter le remarquable héritage des Assises Nationales complété par les recommandations et l'avant-projet de Constitution de la C.N.R.I. On a parfois du mal à discerner les divergences programmatiques entre les différentes familles politiques et le pouvoir du président Macky Sall.

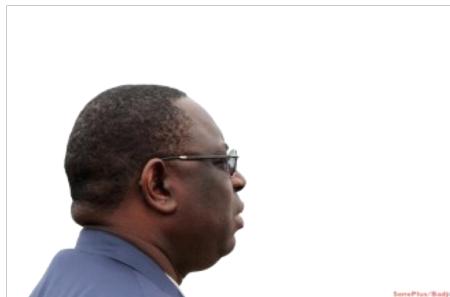
Les seules prises de positions audibles, en dehors des condamnations justifiées de la mal-gouvernance du régime ont trait aux questions électorales et au funeste dessein du pouvoir du président Macky Sall d'écartier

certaines personnalités politiques des prochaines élections présidentielles. Et pourtant, il y aurait beaucoup à faire dans le cadre de l'élaboration d'un programme commun de gouvernement centré sur la satisfaction de la demande sociale, la refondation institutionnelle, l'émergence citoyenne et la souveraineté économique. Cela suppose que certaines forces politiques fassent leur *mea culpa*, quant à la façon cavalière dont elles ont géré l'Etat, quand elles étaient aux affaires.

Pour faire en sorte que les prochaines élections présidentielles débouchent sur une véritable alternative au lieu d'une simple alternance, il faut que, d'ores et déjà, les forces démocratiques et patriotiques, au-delà des questions électorales, soutiennent la bataille des masses populaires pour leurs droits économiques et sociaux, à travers les syndicats et organisations professionnelles. Il faudra également s'investir réellement pour mettre fin à l'hyperprésidentialisme obsolète et promouvoir le renforcement du pouvoir législatif ainsi qu'une véritable indépendance du pouvoir judiciaire.

Il s'agit de responsabiliser véritablement les masses populaires et rompre avec ces politiques clientélistes en cours depuis notre accession à la souveraineté internationale.

C'est seulement ainsi que nous éviterons le statu quo institutionnel et la régression démocratique observés au cours de nos deux premières alternances.



SenePlus/Badi

Macky, dégage !

ORDRE DES MÉDECINS : ORDRE, ÉTHIQUE ET BONNE GOUVERNANCE !

Par Fadel Watt



Depuis plusieurs semaines, le bureau de l'Ordre National des Médecins du Sénégal (ONMS) traîne les pieds devant les injonctions des techniciens du Ministère de la Santé et de l'Action sociale pour la convocation d'une assemblée générale de renouvellement de son Conseil.

Dans le passé, peu de médecins se reconnaissaient dans l'Ordre National des

Médecins du Sénégal, qui était assez ésotérique et restait la chasse gardée de certains médecins privés, d'un certain âge. L'afflux de jeunes médecins a permis de donner du sang neuf à cette organisation, avec en prime, l'élaboration de programmes se voulant ambitieux. C'est dans ce cadre, que les cotisations ont été revues à la hausse, générant un pactole de près de cent millions, aiguisant les appétits de certains membres.

On assista, par la suite, à un détournement de plusieurs dizaines de millions attribué à une jeune secrétaire, qui disparut dans la nature pendant que la Trésorière démissionnait purement et simplement.

La presse s'était, d'ailleurs, fait l'écho d'un rapport d'une trentaine de pages, une sorte de "Revue des documents, de l'organisation administrative et comptable de l'Ordre national des médecins du Sénégal de 2010 à 2013", dans lequel le Centre de gestion agréé du Sénégal (CGAS) avait épingle la gestion et fait état d'un trou financier de plus de 100 millions de francs CFA.

C'est dans ce contexte que se tinrent les élections de renouvellement partiel du Conseil de l'Ordre National des Médecins du Sénégal du 20 décembre 2014. Elles furent marquées par plusieurs irrégularités et

manquements, qui avaient gravement entaché la sincérité et la validité du scrutin, dont l'annulation fut exigée, à l'époque, par plusieurs candidats.

De fait, la Cour d'Appel de Dakar, réunie en Assemblée Générale, en son audience du 2 juillet 2015, rendit un arrêt annulant ce scrutin controversé.

Les autorités ministérielles et la Direction Générale de la Santé, au lieu de reconvoquer une autre assemblée générale pour de nouvelles élections régulières et transparentes, ont usé de subterfuges pour maintenir la même équipe. Ils firent mine d'accepter l'annulation de l'élection, en faisant appel aux membres du précédent bureau, dont certains (particulièrement le Président et le SG), faisaient partie des personnes épinglees par la décision de la Cour d'Appel.

Était-il dès lors prudent de conserver dans le bureau, certains membres, qui n'avaient pas hésité à truquer les élections de renouvellement ?

Qu'en est-il de la plainte contre X de l'Ordre des Médecins, à la Division des Investigations Criminelles ? La prochaine assemblée générale devrait nous édifier sur ce point.

En attendant, on ne peut qu'exhorter les membres du Conseil de l'Ordre à s'approprier davantage des principes de probité morale, d'éthique et de déontologie. La mission de l'Ordre doit aller au-delà du simple recouvrement de cotisations statutaires et de la dénonciation médiatique des médecins omettant de s'en acquitter.

Pour que davantage de médecins s'approprient de la véritable mission et des objectifs de l'Ordre et s'acquittent régulièrement de leurs obligations financières, il faut leur permettre de choisir démocratiquement des collègues vertueux, qui feront preuve d'une redevabilité sans faille.

FADEL WATT



NEW
GALSEN
Numéro 01
JANVIER 2018

KHALIFA SALL, UN RIVAL ENCOMBRANT !

Par Nioxor Tine



Le procès qui va s'ouvrir le 14 Décembre 2017 contre l'honorable député-maire Khalifa Ababacar Sall, dépasse de loin sa personne et remet en question l'avenir du modèle démocratique sénégalais. En fait, il ne constitue que la suite logique d'une gouvernance prétendument sobre et vertueuse, mais qui dès le départ a tourné le dos aux valeurs citoyennes, démocratiques et républicaines inscrites dans les recommandations de la CNRI.

Il est, de fait, établi que l'instrumentalisation de certains secteurs de la Justice et l'emprise du Président de la République sur les corps de contrôle, ouvrent la voie au caractère sélectif des poursuites judiciaires se traduisant par la latitude qu'a le Chef de l'Exécutif, de mettre certains dossiers sous le coude ou d'en transmettre d'autres au procureur de la République.

Et pourtant, aux tous débuts, le Président de la République semblait animé d'une réelle

volonté de vouloir mettre en œuvre la reddition des comptes, qui était une exigence substantielle du processus ayant conduit à la deuxième Alternance de mars 2012.

Mais très vite, il apparut, que les politiciens de l'APR obsédés par l'obtention d'un second mandat pour leur mentor, au lieu de créer les conditions politiques de la redevabilité des gestionnaires du précédent régime libéral, cherchaient surtout à "achever" leurs adversaires politiques, qu'ils avaient réussi à évincer du pouvoir.

C'est ainsi qu'ils introduisirent subrepticement le concept insidieux de "recouvrement par cautionnement" ayant eu l'effet pervers d'accorder une impunité de fait aux politiciens véreux prêts à transhumér vers les prairies "marron". Ce faisant, le pouvoir actuel a annihilé les vertus pédagogiques et la valeur d'exemple attachées à la traque des biens mal acquis, qui se terminera dans une opacité catastrophique, par une grâce des plus mystérieuses ayant abouti à l'exil de Karim Wade vers le Qatar.

Au total, le processus de reddition des comptes aura perdu de sa crédibilité, conduisant paradoxalement et malheureusement à la réhabilitation des forces défaites lors des dernières élections présidentielles de 2012, comme l'a montré le score électoral flatteur et inespéré de la coalition

autour du PDS aux dernières élections législatives du 30 juillet 2017.

Après le fiasco de la traque des biens mal acquis, qui a tout de même permis au président Sall d'exiler un potentiel rival aux présidentielles de 2019, une autre menace planait sur la réélection hypothétique du président de l'APR en 2019, à savoir la candidature éventuelle du maire de Dakar, que le cabinet noir de la Présidence de la République s'évertue à étouffer, à travers une cabale des plus rocambolesques.

En effet, usant de trafic d'influence à travers les prises de position arbitraires et politiciennes de ses principaux ténors (y compris de ses Gardes de Sceaux successifs), le pouvoir actuel viole le secret de l'Instruction, piétine toutes les règles de droit, opposant une fin de non-recevoir systématique à tous les recours des avocats de la défense, allant jusqu'à refuser à Khalifa Sall, le bénéfice de son immunité parlementaire.

Mais le plus dramatique dans cette histoire, c'est moins le sort tragique d'un ex-prince héritier ou d'un député-maire aspirant aux plus hautes fonctions de la République, (tous victimes de "petits meurtres en famille" au sein de l'élite politique sénégalaise), que la crise politique et institutionnelle qu'elle révèle.

En effet, la conjuration contre tous les potentiels candidats de l'Opposition aux prochaines présidentielles se déroule au moment où l'Opposition décrie les violations répétitives des dispositions du code électoral par le régime de Benno Bokk Yakaar, comme on a pu le constater lors des dernières législatives marquées par de nombreux dysfonctionnements. On a, en effet, assisté à une distribution scandaleusement sélective des cartes électorales, favorisant les bastions électoraux de l'APR et de ses alliés (souvent localisés en zone rurale), au détriment des fiefs de l'Opposition prédominant à Dakar, Touba et dans les autres grandes villes.

C'est parce qu'ils soupçonnent le président-candidat de chercher à évincer certains de ses concurrents les plus sérieux, que les segments les plus représentatifs de l'Opposition boudent le pseudo-dialogue politique initié par le pouvoir, tout en exigeant la libération, sans condition, de l'otage Khalifa Sall.

Tant que les conditions d'une concurrence saine et loyale ne seront pas assurées à tous les candidats aux prochaines élections présidentielles, le camp présidentiel, qui se targue d'un bilan élogieux, ne pourra pas faire la preuve de sa représentativité et courra le risque de perdre le peu de légitimité, qui lui reste.